

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

REFONTE DE LA FILIÈRE PRÉVENTION

LA CFDT DEMANDE L'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION

Après avoir en 2015, installé une filière prévention plus axée sur l'expertise, la Poste souhaite maintenant développer la prévention primaire et poursuivre et renforcer la pluridisciplinarité. Pour cela, elle vise à mettre en place une nouvelle organisation managériale de la filière prévention articulée autour de 3 grands pôles :

- ▶ Les activités de production et de services courrier colis.
- ▶ Les activités en bureaux de Poste.
- ▶ Les activités tertiaires.

Un projet flou malgré les multiples CDSP

Alors que des CDSP se sont dernièrement tenues tant au niveau du Groupe que des branches, de nombreuses questions restent sans réponses. Les effectifs cibles ne sont pas systématiquement communiqués, les futurs portefeuilles plus ou moins précis suivant les pôles. Si certaines branches se veulent rassurantes, d'autres communiquent des gains de productivité. En clair, dans les faits, tout est source d'inquiétude et de stress quant à l'avenir malgré la création de postes de ROSST (Responsable opérationnel santé et sécurité au travail), d'ergonomes et de chargés de gestion SST. D'autant que la moyenne d'âge des 485 préventeurs est de 52 ans, bien en dessous de l'âge requis pour pouvoir bénéficier d'un TPAS ou d'un départ à la retraite. Pourtant, aucun plan d'accompagnement n'est actuellement prévu.

Pour la CFDT, se recentrer sur de la prévention primaire est une bonne chose. Pour autant cela ne doit pas se faire au détriment des premiers concernés que sont les acteurs de la prévention et pas sans aucune synergie entre les branches. Pour la CFDT, ce projet doit faire l'objet d'une réelle concertation et non de simples présentations en CDSP. Il doit être pour les personnes impactées par ces changements, source de montées en compétences et de promotions.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



Adhérez en ligne

SUIVEZ-NOUS SUR L'APPLICATION
DISPONIBLE SUR ANDROID OU IOS